



Les locutions à polarité négative : une approche stéréotypique

Silvia Palma

► **To cite this version:**

Silvia Palma. Les locutions à polarité négative : une approche stéréotypique. Langages, Armand Colin (Larousse jusqu'en 2003), 2006, Polarité, négation et scaralité, 162 (2), pp.61. 10.3917/lang.162.0061 . hal-02508523

HAL Id: hal-02508523

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02508523>

Submitted on 14 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les locutions à polarité négative : une approche stéréotypique

Silvia Palma

Université de Reims Champagne-Ardenne, CIRLLLEP EA 3794

Introduction¹

Les éléments à polarité négative (*i.e.* ne pouvant apparaître que dans la portée d'une négation) n'appartiennent pas à une seule et même catégorie syntaxique : on trouve parmi eux des pronoms, des verbes, des adverbes, mais aussi des combinaisons plus ou moins figées de mots. En ce sens, T. Van der Wouden (1997, p. 65) indique :

“Negative polarity is not restricted to one syntactic category: any is an indefinite determiner or pronoun, yet and ever are adverbs, bother is a verb and give a red cent is a verbal idiom. On the other hand, it is not the case that all members of some special syntactic category are negative polarity either: for example, the existence of some proves that not all indefinite determiners/pronouns are NPIs.

It is moreover clear that the property ‘negative polarity’ is not restricted to words alone. Apart from words, such as ever and any, one finds word combinations, such as at all, and construction schemata, such as Verb+NP, instantiated by the idiomatic expressions give a red cent, lift a finger, budge an inch and many others”.

Certaines de ces locutions ont été étudiées notamment par Fauconnier (1975, 1976, 1977), pour qui la polarité syntaxique n'est qu'un aspect du phénomène plus vaste de la polarité sémantique et pragmatique. Ainsi, Fauconnier (1976, p. 110 *sq.*) propose une explication scalaire des locutions telles que *lever le petit doigt* ou *souffler mot*, se basant sur un schéma propositionnel (Rx) associé aux échelles de type pragmatique et sur le principe scalaire suivant : si x_1 est plus bas que x_2 sur l'échelle S, alors $R(x_1)$ implique $R(x_2)$, dont le corollaire est : si R vaut pour l'élément le plus bas de S, il vaut aussi (par implication pragmatique) pour tous les éléments de S. Puisque ces locutions désignent une extrémité d'échelle, le fait de nier le point minimum revient à nier tous les autres points de l'échelle.

Pour Muller (1991, p. 71), la polarité syntaxique correspond à un phénomène simple : l'extrémité de l'échelle qui est utilisée en combinaison avec la négation (ou tout autre contexte négatif) construit une situation extrême qui n'a pas de justification d'occurrence dans une énonciation affirmative. Le phénomène de la polarité est alors une stratégie consistant à choisir un opérateur en fonction de la négation dont il est actant, et non en fonction d'une parcelle propre de signification. C'est ainsi qu'une expression comme *lever le petit doigt* n'a pour Muller strictement aucune possibilité d'occurrence, bien que dotée d'un sens cohérent. Il s'agit, pour lui, d'une extrémité fictive d'échelle. Toutes les expressions de ce type n'ont été construites que pour être niées : elles illustrent une stratégie constante de l'usage de la négation, qui consiste ici non pas à rejeter un énoncé affirmatif, mais à simuler un énoncé positif complètement fictif, afin de le nier, et de le nier pour signifier.

¹ Une toute première version de cette recherche a été soumise à Jean-Claude Anscombre, Bernard Darbord, Francisco Hernández Paricio, Georges Kleiber, Claude Muller et Jean-Emmanuel Tyvaert. Un grand merci à tous pour leurs critiques et suggestions, qui ont été d'une grande aide pour la formulation que nous présentons aujourd'hui.

Les LPN ont été abordées également sous l'angle des implications logiques en jeu dans les différents contextes négatifs. Pour ce type d'étude, débouchant sur une classification des LPN, nous renvoyons notamment à von Bergen and von Bergen (1993), Israel (1996 et 1997), Van der Wouden (1997). Cette approche de la polarité en termes d'implications logiques, largement dominante dans les études du domaine anglo-saxon, notamment depuis les premiers travaux de Ladusaw (1980, 1982), est exploitée pour les différents aspects du phénomène de la polarité, et non seulement pour les locutions.

Nous proposons ici d'aborder les LPN dans un cadre théorique jusque là jamais tenté : la théorie des stéréotypes (au sens proposé par J.-C. Anscombe, notamment 1995, 1995-96, 2001 et 2002 et G. Kleiber, notamment 1998 et 2001) ce qui devrait permettre d'ouvrir, nous l'espérons, d'autres perspectives d'étude². Le présent travail prend appui sur une partie de nos recherches précédentes (en particulier Palma 1993 et 1995) dans lesquelles nous avons identifié et expliqué un certain nombre de traits des locutions à polarité négative dans une perspective énonciative et argumentative, basée sur la théorie de la polyphonie au sens de Ducrot (1984) et la théorie des *topoi* de J.-C. Anscombe et O. Ducrot (1995)³.

Nous commencerons par rappeler quelques points fondamentaux de ces études (en § 1), qui seront ensuite précisés, redéfinis dans le cadre des stéréotypes lexicaux (en § 2). Enfin, dans la dernière partie (en § 3) nous mettrons en relation les locutions à polarité négative (dorénavant LPN), et celles à polarité positive.

1 – Une première approche argumentative des LPN (Palma 1993 et 1995)

Dans Palma (1993, chapitre 2), nous avons postulé que dans les LPN interviennent divers énonciateurs (E1, E2, E3...) mettant en jeu différents points de vue. Parmi ceux-ci, l'opposition fondamentale correspond à la mise en place de la part d'un énonciateur d'une notion scalaire (la connaissance, l'aide, la naïveté...) et le refus – total ou partiel – du locuteur d'utiliser ce prédicat scalaire pour considérer la situation. Nous avons insisté sur le fait que c'est une notion scalaire qui est refusée, et non pas la contrepartie affirmative de la LPN, qui est, elle, souvent indicible (**Pierre a la moindre idée, *Pierre est tombé de la dernière pluie...*). Ces locutions correspondent, bien entendu, à une qualification subjective du locuteur : c'est sa vision à lui d'une certaine situation qui est mise en jeu⁴.

Par ailleurs, du point de vue de la force argumentative de ces locutions, nous avons considéré l'existence d'une structure bipartite sous-jacente : segment *nég.* et segment *nég. + LPN*. Ainsi, derrière *ne pas avoir la moindre idée*, par exemple, il y aurait simultanément *ne pas savoir* (segment *nég.*) et *ne pas avoir la moindre idée* (segment *nég. + LPN*), tout comme derrière *ne pas fermer l'œil de la nuit*, il y aurait *ne pas dormir* (segment *nég.*) et *ne pas fermer l'œil de la nuit* (segment *nég. + LPN*). Le segment *nég.* reste cependant implicite la plupart du temps. Le segment *nég. + LPN* peut être plus fort ou plus faible que le segment *nég.*

² Dans ce même recueil, J. Vázquez Molina se sert également de la théorie des stéréotypes comme cadre pour son étude des comparatives d'inégalité, structure fonctionnant comme contexte négatif.

³ Anscombe J.-C. (éd.) *Théorie des topoi*, Paris, Kimé, chapitres 2 et 3.

⁴ Il est clair que dans un cadre théorique tel que la théorie de l'argumentation dans la langue, tout énoncé traduit le point de vue du locuteur, au sens où le choix des mots, l'utilisation des opérateurs argumentatifs qu'il fait conditionnent les suites possibles du discours. En ce sens large, tout énoncé est subjectif. Cependant, il existe une différence entre les énoncés renvoyant à des faits bien précis, par exemple : *Le match a commencé à 9 h*, ou *Pierre est né à Paris*, en apparence neutres, et les énoncés qui contiennent des éléments ouvertement évaluatifs, comme les locutions qui nous occupent.

d'un point de vue argumentatif : lorsqu'il est plus fort, la locution a un rôle de renforceur, par exemple dans : *Il ne le sait pas, il n'en a même pas la moindre idée*, où le segment *nég. + LPN* constitue un argument plus fort que le segment *nég.* pour le type de conclusion visé (par ex : *Ce n'est pas la peine qu'on lui pose la question*). Dans le cas où le segment *nég. + LPN* est un argument plus faible, au contraire, la locution fonctionne comme modificateur de faible degré, par exemple dans : *Il y a des difficultés, mais ce n'est (quand même) pas la mer à boire*, où le segment *nég. + LPN* constitue un argument plus faible que le segment *nég.* pour le type de conclusion visé (par exemple : *On ne réussira pas à le faire*). Ces notions de « renforceur » et de « modificateur de faible degré » ont des points communs avec les modificateurs « réalisants » et « déréalisants » de Ducrot, qui les définit de la manière suivante (1995, p. 147) :

« Un mot lexical Y est dit M.D. par rapport à un prédicat X si et seulement si le syntagme XY :

1) n'est pas senti comme contradictoire

2) a une orientation argumentative inverse ou une force argumentative inférieure à celle de X.

Si XY a une force argumentative supérieure à celle de X, et de même orientation, Y est un MR. »

Ainsi, par exemple : *courte* est un modificateur déréalisant par rapport à *attente*, tandis que *longue* est un modificateur réalisant, *éloigné* est un modificateur déréalisant par rapport à *parent*, et *proche* un modificateur réalisant. Nous avons adapté ces notions au domaine des locutions.

Dans notre perspective actuelle, nous considérons davantage le lexique en lui-même, c'est-à-dire sans l'envisager seulement par rapport aux locuteurs et énonciateurs qui s'en servent.

2 – Stéréotypes lexicaux et phrases génériques⁵

Anscombe, dans la ligne des études de Putnam (1975) et de Fradin (1984), propose de considérer la signification d'un terme en faisant intervenir ses aspects stéréotypiques. Ainsi, il définit le stéréotype d'un terme de la manière suivante (Anscombe, 2001, p. 60-61) :

« Le stéréotype d'un terme est une suite ouverte de phrases attachées à ce terme, et en définissant la signification. Chaque phrase du stéréotype est, pour le terme considéré, une phrase stéréotypique [...] Si tout sujet parlant possède dans son stock linguistique un certain nombre de phrases qui pour lui caractérisent la signification du terme considéré, cette liste n'est pas nécessairement la même que celle d'un autre sujet parlant, et il peut se faire qu'il la modifie pour une raison ou pour une autre [...] D'où la nécessité de caractériser le stéréotype d'un terme comme étant une liste ouverte. Par ailleurs, quand nous parlons, nous parlons en tant que membres d'une communauté linguistique, et cette communauté peut varier selon les circonstances. Il pourra donc se faire qu'à l'intérieur du stéréotype d'un terme, certaines phrases stéréotypiques puissent être antinomiques : ce fait n'est pas gênant tant qu'il n'y a pas possibilité de les utiliser simultanément dans une même énonciation ».

⁵ Pour des raisons d'espace, nous nous bornerons ici à la présentation des seules notions fondamentales pour notre étude. Pour l'étude détaillée de la théorie des stéréotypes et de son évolution, nous renvoyons notamment à Kleiber (1990, 1998 et 2001), Anscombe (1995, 1995-96, 2001) et Schapira (1999).

Il faut également noter que dans la mesure où le stéréotype représente la ou les idées conventionnellement attachées au terme, certaines des phrases stéréotypiques peuvent être erronées, voire carrément fausses.

Lorsque nous parlons, nous utilisons des syntagmes nominaux et des syntagmes verbaux. Le sens d'une occurrence d'un tel syntagme correspond à l'activation d'un ou plusieurs énoncés stéréotypiques, comme on le voit dans les exemples suivants (empruntés à Anscombe 2001) :

[1]

*Ce chat est (normal/ *curieux) : il chasse les souris.*

[2]

*Ce chat est (*normal/ curieux) : il ne chasse pas les souris.*

Les deux énoncés s'expliquent par la présence de la phrase *Un chat chasse les souris* dans le stéréotype de *chat*.

Dans le cas d'une phrase stéréotypique, le locuteur la présente comme le point de vue d'une communauté linguistique à laquelle il appartient. Il dit partager ce point de vue, ce qui en termes de polyphonie signifierait que le locuteur fait entendre la voix d'un énonciateur (la communauté linguistique) qui est à l'origine de la phrase stéréotypique, énonciateur auquel le locuteur s'identifie. La phrase stéréotypique n'est pas à proprement parler énoncée, mais évoquée, d'une manière similaire aux proverbes, qui sont convoqués pour appuyer un enchaînement ou un raisonnement.

Comme le signale Anscombe (2001, p. 62), parmi les phrases stéréotypiques abondent les phrases génériques. Celles-ci sont traditionnellement définies à partir des traits suivants : elles sont non événementielles, dénotent des propriétés, généralement des propriétés vraies, d'où leur caractère gnomique (*i.e.* elles dénotent une propriété générale), elles possèdent un syntagme sujet générique, habituellement de la forme *Les N*. Quelques exemples « classiques » de phrases génériques : *Les singes mangent des bananes, Les triangles sont des figures géométriques, Les célibataires ne sont pas mariés, Les Anglais boivent du thé, Les chats chassent les souris, Les dentistes sont antipathiques.*

À l'intérieur des phrases génériques, on distingue différentes sous-classes. Bien que la terminologie puisse varier selon les auteurs, ils signalent tous l'existence de trois groupes :

- les phrases génériques qui ne font qu'explicitier le concept étudié et qui sont donc nécessairement vraies (A) : les *analytiques* ou *a priori analytiques*, comme *Les triangles sont des figures géométriques*.
- celles qui correspondent à une vérité générale (B) : on les appelle *a priori non analytiques* ou *typifiantes a priori*⁶, comme *Les chats chassent les souris*.
- celles qui correspondent à une image « locale » du monde pour un certain locuteur, valides donc pour ce locuteur (C) : *non a priori synthétiques* ou *typifiantes locales*, comme *Les dentistes sont antipathiques*.

Nous rappelons ici quelques-unes des différences les plus saillantes entre les trois groupes de phrases génériques : seul le type A donne lieu à des syllogismes valides ; les phrases génériques de type B ou C admettent des exceptions sans perdre leur généralité, les phrases

⁶ Anscombe (2002) propose d'appeler celles-ci « typifiantes *a priori* » car elles sont l'image du monde que véhicule la langue et donc vraies pour tout locuteur de cette communauté linguistique.

génériques de type B ou C se combinent bien avec des expressions adverbiales comme *généralement, normalement, habituellement...* ; enfin, seul le groupe C admet les syntagmes nominaux spécifiques (c'est-à-dire, la possibilité de passer de *Les SN sont P* à *Ce SN est P*).

3 – Le rôle des phrases génériques dans les LPN

Les LPN sont par définition des combinaisons de mots qui ne peuvent apparaître que dans la portée d'une négation. La question à laquelle nous voudrions répondre est la suivante : quel est le rôle de la négation intervenant dans ces locutions ? Il est clair qu'un énoncé comme *Pierre n'a pas sa langue dans sa poche* ne constitue pas la négation de l'énoncé affirmatif correspondant : *??Pierre a sa langue dans sa poche*, de la même manière que *Jean n'est pas tombé de la dernière pluie* ne peut être la négation de *??Jean est tombé de la dernière pluie*. Nous nous centrerons sur les phrases génériques sous-jacentes aux LPN, partant de l'hypothèse suivante : **il existe dans les énoncés contenant une LPN une opposition entre le contenu stéréotypique associé à la notion (ou à la classe à laquelle appartient le sujet dont il est question) et le cas particulier considéré. La négation présente dans l'énoncé constitue une trace de cette opposition, plutôt que le contexte nécessaire à l'apparition d'une locution polarisée⁷.**

Prenons l'exemple suivant, faisant intervenir la négation d'un point minimum sur une échelle :

[3]

Le frère de Marie n'a pas bougé le petit doigt pour elle.

Derrière cet énoncé, nous considérons la phrase générique stéréotypique « Les gens aident leurs proches » et d'autre part, l'élément particularisé « Le frère de Marie ne l'aide pas », qui mettent en jeu des contenus en opposition.

Il est important de souligner le caractère typifiant *a priori* de la phrase générique sous-jacente : elle renvoie à une règle générale, mais la présence éventuelle d'exceptions n'invalide aucunement la règle. Ainsi, le fait que le frère de Marie ne l'aide pas ne constitue en aucun cas un obstacle à l'existence de la croyance générale « Les gens aident leurs proches ». Il s'agit simplement d'une exception à cette croyance générale, mais une exception prévue, puisque nous sommes dans le cadre d'une généralité, et non d'une obligation comme dans le cadre d'une vérité nécessaire. Le locuteur qui utilise l'énoncé évoque ainsi la règle (qui fonctionnerait comme thème de l'énoncé) et affirme ensuite le caractère exceptionnel du cas considéré (le propos de l'énoncé).

⁷ Nous aimerions signaler un rapprochement possible entre notre hypothèse et un aspect du fonctionnement de la négation en logique (au moins en logique classique). Pour prendre un exemple très concret, la règle d'introduction de la négation (IN \neg) dans une déduction intervient lorsque figure préalablement une sous-déduction d'unique hypothèse P dans laquelle apparaissent deux propositions (soient Q et \neg Q) contradictoires, cette règle IN \neg permettant d'écrire la proposition \neg P. Malgré la différence de nature dans l'opposition sous-jacente dans les deux cas (deux propositions contradictoires en logique et une croyance générale et un cas particulier dans les locutions polarisées), des points de comparaison existent. Pour l'étude des locutions polarisées dans le cadre du calcul des propositions, cf. Tyvaert (dans ce même volume) ; pour une étude très complète de la notion de « contradiction » et des différents cas de figure possibles, voir notamment Grize et Piérait-Le Bonniec (1983).

Ce type de fonctionnement ne se limite pas aux locutions qui indiquent la négation d'un point minimum, il se vérifie également dans les cas où l'élément nié signale un degré très haut (ici, un très haut degré de naïveté). Ainsi, dans :

[4]

N'essaie pas de tromper Pierre ; il n'est pas tombé de la dernière pluie.

le locuteur de l'énoncé évoque une règle générale qui serait « Les gens naïfs se laissent tromper », règle à laquelle il oppose le cas de Pierre qui lui, ne se laisse pas tromper⁸.

Afin de vérifier notre hypothèse, nous utilisons une série de tests linguistiques, qui devraient nous permettre de conclure au caractère typifiant *a priori* des phrases stéréotypiques en jeu dans les énoncés avec des LPN :

a) Possibilité d'introduire une indication explicite d'exhaustivité : s'il s'agit effectivement de phrases génériques typifiantes *a priori*, cette introduction devrait donner des résultats peu naturels⁹ :

[5]

? *Tout le monde aide ses proches.*

[6]

? *Les gens aident toujours leurs proches.*

[7]

? *On trompe tous les gens naïfs.*

[8]

? *On trompe toujours les gens naïfs.*

b) Il devrait être possible, au contraire, d'indiquer explicitement la présence d'exceptions :

[9]

Les gens aident en général leurs proches.

[10]

Les gens n'aident pas tous leurs proches.

[11]

À quelques exceptions près, les gens aident leurs proches.

[12]

On trompe en général les gens naïfs.

[13]

On ne trompe pas tous les gens naïfs.

[14]

À quelques exceptions près, on trompe les gens naïfs.

⁸ Il faut noter que les LPN indiquant la négation d'un point très haut de l'échelle peuvent être utilisées dans deux cas de figure, à savoir pour le cas qui nous occupe : a) pour indiquer que Pierre est extrêmement futé : la locution indique ainsi un haut degré de la caractéristique et apparaît comme seul argument : *Pierre n'est pas tombé de la dernière pluie.*

b) pour indiquer que Pierre est un peu naïf, mais pas beaucoup, lorsque la locution apparaît dans un cadre concessif : *Pierre est un peu naïf, certes, mais il n'est (quand même) pas tombé de la dernière pluie.* Dans ce deuxième cas, Pierre continue à représenter une exception, au sens où le thème de l'énoncé devient la naïveté et parmi les gens naïfs, Pierre fait figure de futé (puisqu'il est seulement un peu naïf parmi les naïfs).

⁹ Sauf évidemment en cas d'interprétation polémique, lorsque l'énoncé sert à contredire un autre locuteur ayant évoqué ou affirmé l'existence d'exceptions.

c) Possibilité de combiner S (sujet) et P (prédicat) à l'aide des opérateurs de co-orientation et d'anti-orientation¹⁰ : s'il existe effectivement un lien stéréotypique entre S et P, la combinaison de S et P moyennant un opérateur de co-orientation devrait être naturelle, ainsi que celle de S et non P à l'aide d'un opérateur d'anti-orientation.

[15]

*C'est un proche de Marie et/ *mais il l'aide.*

[16]

C'est un proche de Marie ?et/ mais il ne l'aide pas.

[17]

*Pierre est naïf et/ *mais on le trompe.*

[18]

Pierre est naïf ??et/ mais on ne le trompe pas.

Nous observons que la langue présente le lien entre S et P comme naturel. En effet, lorsque le lien ne se vérifie pas, il faut utiliser un opérateur d'anti-orientation.

d) La possibilité de combiner les locutions avec un syntagme nominal spécifique.

Avant de nous servir de ce test, il s'avère indispensable d'expliquer les restrictions de distribution intervenant dans les prédicats stéréotypiques non polarisés. Comme l'explique J.-C. Anscombe (Anscombe, 2002, p. 17), dans le monde actuel, dans lequel *Les voitures ont quatre roues* est une phrase générique (typifiante *a priori*, acceptant donc les exceptions), nous ne pourrions pas répondre – sauf ironie ou moquerie – à quelqu'un qui nous demande comment est notre voiture : *Cette voiture a quatre roues*. Mais l'utilisation d'un SN spécifique sera tout à fait possible s'il s'agit d'indiquer une certaine anomalie par rapport à la phrase générique correspondante, par exemple : *Cette voiture a six roues, c'est une tout-terrain*. Par ailleurs, on pourrait indiquer l'anomalie sous un autre angle, en disant par exemple : *Cette voiture a quatre roues énormes*. Cette caractéristique particulière (la grande taille des roues) rend alors possible l'utilisation du SN spécifique.

Cette précision faite, voyons maintenant si les mêmes restrictions s'appliquent aux phrases génériques sous-jacentes aux énoncés avec des LPN.

[19]

L'avocat de la défense n'a pas la moindre idée des dossiers qu'il traite.

(Rappelons que le contenu sous-jacent à ce type d'énoncé est, selon notre hypothèse, *Les S sont/ ont/ font P*, règle générale à laquelle on oppose le cas particulier considéré : *Ce S n'est pas/ n'a pas/ ne fait pas P*). S'il paraît naturel d'affirmer :

[20]

Les avocats connaissent les dossiers qu'ils traitent.

¹⁰ Anscombe et Ducrot (1977, repris en 1983, p. 58 *sq.*) : « Notre thèse est donc que *même* a fondamentalement une valeur argumentative, que son apparition au cours d'une énonciation présente une proposition p' comme argument en faveur d'une conclusion r, et un argument plus fort que des propositions p antérieures, pour cette conclusion et pour le locuteur considéré, bien entendu [...] Dans un énoncé de type p mais q, la conclusion r suggérée par p est invalidée par q, c'est-à-dire que p et q sont anti-orientés par rapport à r. D'autre part, q est un argument plus fort pour non-r que p ne l'est en faveur de r, de telle façon que l'ensemble p mais q est dirigé dans le sens de non-r. »

l'attribution du prédicat à un SN spécifique est en revanche moins naturelle :

[21]

? *L'avocat de la défense connaît les dossiers qu'il traite.*¹¹

Ou alors, il faudrait expliciter la règle générale :

[22]

Comme tous les avocats sérieux, l'avocat de la défense connaît les dossiers qu'il traite.

En revanche, l'utilisation d'un SN spécifique ne pose aucun problème lorsque le locuteur signale une exception :

[23]

L'avocat de la défense ne connaît pas les dossiers qu'il traite.

Afin de mettre en avant l'aspect « exceptif », le locuteur peut choisir une formulation forte, imagée, comme dans l'exemple 19, de manière à mieux frapper l'attention de son interlocuteur. Ainsi, à nos yeux, utiliser une expression comme « ne pas avoir la moindre idée » constitue une stratégie discursive pour souligner l'exception à l'une des règles stéréotypiques sous-jacentes au lexique. Si nous comparons les deux réponses négatives suivantes :

[24]

— *Est-ce que l'avocat de la défense connaît les dossiers qu'il traite ?*¹²

a) — *Non, il ne les connaît pas.*

b) — *Non, il n'en a (même) pas la moindre idée.*

la réponse b nous semble mettre plus clairement en évidence le trait qui distingue le cas considéré de la règle générale, l'écart par rapport aux attentes. Il serait d'ailleurs possible d'ajouter d'autres éléments allant dans le même sens, par exemple :

c) — *Tu parles ! Il n'en a (même) pas la moindre idée.*

d) — *Mais non, il n'en a (même) pas la moindre idée.*

On retrouve ce même fonctionnement dans le cas des LPN faisant intervenir un point très haut de l'échelle. Nous reprenons ici l'exemple 4 sous le numéro 25, afin de faciliter la lecture :

[25]

N'essaie pas de tromper Pierre ; il n'est pas tombé de la dernière pluie.

La croyance générale sous-jacente pourrait être formulée de la manière suivante :

[26]

Les gens naïfs se laissent souvent tromper.

L'attribution du prédicat à un SN spécifique paraît moins naturelle :

¹¹ L'énoncé serait possible dans un contexte contrastif : les autres ne les connaissent pas, mais celui-ci, il les connaît. Dans ce cas de figure, on retrouve encore une fois l'idée d'exception par rapport à une généralité.

¹² À interpréter comme vraie question (non rhétorique).

[27]

? *Pierre, qui est naïf, se laisse souvent tromper.*

L'énoncé devient meilleur lorsque l'on évoque explicitement la règle générale :

[28]

Comme tous les gens naïfs, Pierre se laisse souvent tromper.

L'utilisation d'un SN spécifique ne pose pas de problème lorsque le locuteur signale une exception :

[29]

Pierre, qui est naïf, ne se laisse pas souvent tromper.

Comme dans l'exemple étudié auparavant, le locuteur peut choisir une formulation forte, imagée, de manière à mieux frapper l'attention de son interlocuteur. Voyons le dialogue suivant, qui présente la même structure que l'exemple 24 :

[30]

— *Est-ce que Pierre est naïf ?*

a) — *Non, il n'est pas naïf.*

b) — *Non, Pierre n'est pas tombé de la dernière pluie.*

c) — *Tu parles ! Il n'est pas tombé de la dernière pluie.*

d) — *Mais non, il n'est pas tombé de la dernière pluie.*

Dans les deux exemples étudiés, nous avons constaté que l'énoncé avec LPN indique l'exception à une règle stéréotypique, plus précisément, le cas particulier considéré ne remplit pas les conditions du stéréotype, ce qui rend possible l'utilisation d'un syntagme nominal spécifique (comme dans l'exemple non polarisé mentionné plus haut : *Ma voiture a six roues, c'est une tout-terrain*). Mais il existe également une autre possibilité d'exception à la règle générale sous-jacente au stéréotype : la vérification exceptionnelle de la caractéristique (« Ce S est exceptionnellement P ») comme dans le cas non polarisé de *Ma voiture a quatre roues énormes*, cité plus haut).

Voyons si cette possibilité existe aussi pour les énoncés polarisés.

[31]

L'avocat de la défense connaît extrêmement bien les dossiers qu'il traite.

[32]

Pierre s'est fait vraiment piéger sur cette question.

Le même contenu pourrait être exprimé à l'aide d'expressions idiomatiques, notamment :

[33]

L'avocat de la défense connaît sur le bout des doigts les dossiers qu'il traite.

[34]

Sur cette question, Pierre est tombé en plein dans le panneau.

Ces formes affirmatives s'avèrent être des locutions à polarité positive (dorénavant LPP), c'est-à-dire qu'elles ne peuvent jamais apparaître dans la portée d'une négation. Nous allons comparer maintenant le comportement des LPN et des LPP.

4 – Quelques points communs et quelques différences entre LPN et LPP

On a traditionnellement opposé les LPN et les LPP, en raison de leurs différences de distribution. En effet, les LPP sont exclues de tous les contextes négatifs, ceux permettant justement l'apparition des LPN. Il existe toutefois quelques caractéristiques communes aux deux groupes, notamment la mise en jeu d'une évaluation subjective du locuteur. D'autre part, la différence de force argumentative entre une LPP et un énoncé affirmatif pourrait être rapprochée de la différence de force argumentative entre une LPN et un énoncé négatif.

Il nous semble qu'une approche stéréotypique des locutions polarisées permet d'expliquer ces points communs, tout en respectant les différences entre LPN et LPP, dues notamment à l'intervention d'une négation.

Quelques exemples de LPP en français : *se vendre comme des petits pains, être comme un poisson dans l'eau, coûter les yeux de la tête, vouloir le beurre et l'argent du beurre, promettre du bout des lèvres.*

Supposons les dialogues suivants :

[35]

— *Est-ce que Marie se plaît dans son nouveau travail ?*

— *Elle est vraiment comme un poisson dans l'eau.*

[36]

— *Est-ce que le dernier livre de Dupond se vend ?*

— *Ah oui, il se vend vraiment comme des petits pains.*

Indépendamment de ce qui se passe effectivement (les résultats réels des ventes, la vraie ambiance de travail que l'on rencontre), il paraît naturel de considérer que l'auteur qui publie un livre le fait dans l'espoir de le vendre, tout comme la personne qui commence un travail espère s'épanouir dans celui-ci. C'est en ce sens que nous considérons que les résultats des ventes interviennent dans le stéréotype de « livre » ou la possibilité de s'épanouir dans le stéréotype de « travail ». Dans les exemples 35 et 36, les locutions indiquent un très haut degré : la personne est extrêmement à l'aise, le livre se vend extrêmement bien. Il n'existerait donc pas d'opposition de contenu entre l'idée générale associée au stéréotype et ce qui se passe dans le cas particulier considéré. En réalité, on oppose ici *p* à quelque chose de plus fort que *p*, mais allant dans le même sens (les objectifs, l'espoir se sont concrétisés : on se sent vraiment bien, le livre se vend vraiment bien). En d'autres termes, les exemples analysés indiquent à chaque fois que le cas particulier vérifie le stéréotype de manière exceptionnelle. C'est pourquoi l'utilisation de la locution avec un SN spécifique est parfaitement naturelle. Il serait impossible, en revanche, d'utiliser la locution pour indiquer une vérification générale :

[37]

— ?? *Les gens se sentent en général comme un poisson dans l'eau.*

[38]

— ?? *Les livres se vendent en général comme des petits pains.*

À plus forte raison, la vérification exhaustive est exclue :

[39]

— ?? *Tous les gens se sentent comme un poisson dans l'eau.*

[40]

— ?? *Tous les livres se vendent comme des petits pains.*

Bien que la grande majorité des LPP fassent intervenir un haut degré, il existe quelques cas fonctionnant différemment, par exemple : *promettre du bout des lèvres*. Si quelqu'un nous promet une chose mais qu'il le fait du bout des lèvres¹³, on aura tendance à considérer, malgré la présence du verbe *promettre*, que l'acte réalisé ne peut pas être considéré comme une promesse. On note ainsi la rupture entre ce qui est généralement (stéréotypiquement) considéré comme une promesse et ce qui a été en réalité accompli dans le cas considéré. Au lieu d'utiliser la négation (il n'a pas promis), on préfère une formulation euphémistique qui correspondrait à « il a fait quelque chose, mais cela ne suffit pas à dire qu'il a vraiment promis ».

En dehors de ces rares cas, les LPP indiquent très généralement la vérification exceptionnelle du contenu stéréotypique, contrairement aux LPN, qui indiquaient majoritairement la non-vérification du stéréotype. On voit donc qu'à travers des stratégies différentes, toutes les locutions polarisées entraînent la validation du contenu stéréotypique associé au lexique.

5 – Conclusions

L'approche que nous venons de développer nous semble offrir une autre perspective du phénomène de la polarité, tout au moins pour ce qui concerne les locutions. Partant du rôle joué par les phrases génériques dans le lexique libre, nous avons constaté que les locutions polarisées font également intervenir des éléments stéréotypiques. L'explication que nous proposons, basée sur la notion d'« exception à une croyance générale », permet de donner une vision unifiée des locutions signalant un point minimum de l'échelle et de celles indiquant un point très haut (souvent appelées *minimizers* et *maximizers*, respectivement). Elle fait ressortir également une stratégie argumentative commune aux LPN et aux LPP. Toutefois, les deux groupes ne font pas jouer la notion d'« exception » de la même manière. En effet, les LPN utilisent majoritairement le schéma du cas particulier qui ne remplit pas les conditions du stéréotype, tandis que les LPP indiquent très généralement que les conditions sont remplies de manière exceptionnelle.

Il nous semble que ce type d'approche théorique ouvre également la voie pour mettre en relation les énoncés comprenant des locutions polarisées et d'autres éléments de la langue, par exemple les énoncés proverbiaux. Ceux-ci aussi font intervenir des contenus génériques comme thème de l'énoncé, considérant ensuite un cas particulier par rapport à la règle

¹³ On notera l'ajout presque obligatoire du *mais* introduisant l'élément déréalisant.

évoquée. Les énoncés proverbiaux admettent aussi l'existence d'exceptions (*Tout ce qui brille n'est pas or, L'habit ne fait pas le moine...*), bien que dans leur grande majorité, ils signalent la vérification de la règle (comme dans *Pas de rose sans épines, Qui ne dit mot consent ou Tel père, tel fils*).